



LE GROUPE RESO
S'ENGAGE !

CHARTRE ENVIRONNEMENT

- **Proposer en priorité des produits éco-responsables**, et privilégier les produits porteurs de l'écolabel européen et les produits issus de forêts gérées durablement
- **Limiter les rejets** dans l'environnement en offrant des produits concentrés et en formant les utilisateurs pour éviter le surdosage
- **Réduire l'émission de CO2** en optimisant les transports amont et aval, en rationalisant les flux routiers grâce à l'organisation de notre plateforme logistique RESOLOG
- **Former nos clients** sur les dangers chimiques et la nécessité de porter des équipements de protection individuelle, proposer des étiquetages clairs.
- **Sensibiliser nos collaborateurs** au respect de l'environnement en mettant en place des gestes simples pour réduire l'impact de notre activité : économiser l'énergie, éviter le gaspillage de papier ou de fournitures, trier les déchets à la source, recycler...
- **Choisir nos fournisseurs** et partenaires selon des critères environnementaux clairement établis dans nos cahiers des charges, privilégier les fabricants qui s'inscrivent dans une démarche de durabilité et prennent en compte l'ensemble du cycle de vie du produit depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa fin de vie
- **Prendre conscience et faire prendre conscience** que les engagements écologiques, sociaux et économiques doivent être conjoints et qu'ils représentent un investissement positif sur le long terme.
- **Poursuivre nos efforts** de développement et d'innovation pour proposer des produits et concepts capables de répondre aux nouvelles exigences environnementales
- **Pérenniser notre croissance économique** tout en assurant à nos salariés une **équité sociale** : développer les compétences individuelles de chacun, faire respecter l'égalité des chances, et assurer la sécurité, le bien-être, la santé et l'hygiène au travail.